



© www.Marches-Publics.info

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 07 mars 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :

Le Messenger - version Intégrale

Le Dauphiné Libéré - Ed. de Bellegarde Pays de Gex - version Resumée

Le Dauphiné Libéré - Ed. de Haute-Savoie - version Intégrale

Le Dauphiné Libéré - Ed. de Savoie - version Resumée

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

LE MONITEUR

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**MAIRIE D'ANDILLY**

M. Vincent HUMBERT - Maire

36 Chemin du Champ de Foire

74350 ANDILLY

Tél : 04 50 44 21 43

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

| | |
|------------------------------------|---|
| Objet | Maîtrise d'oeuvre pour création d'une Maison du Patrimoine et d'Histoire dans bâti XVI-XVIIème siècle (fonds bibliothécaire de La Salévienne, réunions et expositions autres associations culturelles) |
| Type de marché | Services |
| Mode | Procédure adaptée |
| Lieu d'exécution | 44, Chemin de Chez Guillot - Saint Symphorien 74350 ANDILLY |
| DESCRIPTION | <p>Le bâtiment à réhabiliter se situe au 44, Chemin de Chez Guillot, au village de Saint Symphorien (un des 3 villages historiques composant la commune d'ANDILLY), en limite avec la commune voisine COPPONEX. La commune d'ANDILLY, propriétaire de la maison noble du début de l'époque moderne (XVIème-XVIIème siècle), dite « maison Guillot », située sur le village de Saint Symphorien, un des 3 villages composant la commune, projette d'y créer la Maison du Patrimoine et d'Histoire. Cette maison inhabitable abritera en principal la bibliothèque de la Société d'Histoire, La Salévienne. Elle pourra également héberger une autre association dans la partie de l'ancienne habitation (cuisine - salle à manger).</p> <p>L'ancienne écurie servira de salle de réunion aux deux structures présentes dans la maison, voire pour des réunions d'autres associations. En gardant à l'esprit « Adapter le projet à l'existant », le bâtiment doit conserver son allure historique et être requalifié sur ses faces extérieures par des matériaux traditionnels respectueux de l'histoire du bâtiment.</p> |
| Forme | Prestation divisée en lots : Non |
| Conditions de participation | <p>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</p> <p>Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des |

opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Voir Règlement de Consultation

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 60 % : Prix
- 15 % : Méthodologie proposée
- 15 % : Composition et compétences de l'équipe affectée
- 10 % : Prise en compte de la notion de développement durable

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

techniques

Mr Claude MEGEVAND

Tél : 06 73 37 93 10

claude.megevand74@gmail.com

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **08/04/19 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **90 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

- Architecte qualifié patrimoine (de préférence)

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Mairie d'ANDILLY

Mr Vincent HUMBERT, maire

Tél : 06 08 26 99 41

mairie@andilly74.fr

Envoi le 07/03/19 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Messenger, Le Dauphiné Libéré - Ed. de Bellegarde Pays de Gex, Le Dauphiné Libéré - Ed. de Haute-Savoie, Le Dauphiné Libéré - Ed. de Savoie